

ANGERS

Pas de fêtes sans feux d'artifice

On peut faire remonter, à ce jour, le premier feu d'artifice angevin à 1568. A Angers, la Maine en est le principal décor.



Fête vénitienne à Angers, 10 juin 1877, programme. A défaut d'illustrations pour les fêtes des XVI^e et XVII^e siècles, celle de 1877 donne une idée de ce qu'elles pouvaient être. Archives municipales Angers, 1 J 1698

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain Bertoldi, conservateur des Archives d'Angers

Depuis la découverte d'une minute d'un contrat passé par-devant le notaire Macé Marays⁽¹⁾, on peut faire remonter - du moins provisoirement - le premier feu d'artifice angevin à 1568. Utilisé par les Chinois dès le VIII^e ou le IX^e siècle pour embellir leurs fêtes, le feu « artificiel » arrive en Europe par l'intermédiaire des Italiens. Avant l'avènement de la chimie moderne, les feux d'artifice offraient essentiellement du jaune et du blanc. Un imposant décor en bois - des palais, des temples... - en constitue la base : les feux sont donc conçus par des peintres, les artisans ne venant qu'en soutien technique. A Angers, la Maine en est le principal décor, complété selon le cas par un dragon monstrueux, un fort, des embarcations empruntées aux bateaux pour simuler un combat naval. Le 6 juin 1568, le peintre Adam Vandeland et Poursaint Landry s'en-

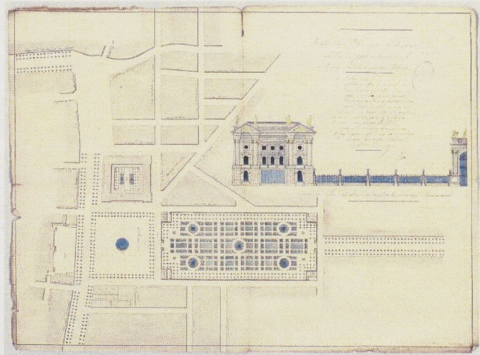
gagent à construire pour le 17 juin suivant une « serpente » en bois et toile de la grandeur d'un fûtreau, peint de diverses couleurs. « Et feront sortir par la gueulle et autres endroitsz de ladite serpente feu artificiel et sang quant on frapera sur ladite serpente ». Ils conduiront la « serpente » et devront l'éclairer de dix fusées au moins, tandis qu'ils en fourniront cinquante autres pour agrémenter le spectacle. « Et feront ledits Poursaintz et de Vandeland petards et autre feu artificiel [sic] durant le temps d'une heure et demye et jusques adce que ladite beste soyt convaincue ». Les acteurs du combat revêtiront de superbes habits à l'antique en « toille argentee et doree », à grands pans et franges, des « chappeaux à la judaïque » et seront armés de coutelas en bois argenté. La Ville leur fait l'honneur de feux d'artifice

court compte rendu de la fête : « Fut pareillement fait des feux d'artifice après ledit combat naval en présence de leursdictes majestez, lesquels feux furent dressez sur une muraille d'un des moulins de dessus les arches des Treilles [...], dans lesquels feux l'on voyoit des escriptures parroistre où l'on remarquoit « Vive le roy Louis treziesme ». Pas du goût de tout le monde Les échevins font de nouveau les frais d'un feu d'artifice le 16 octobre 1619, lorsque Marie de Médicis vient prendre possession du gouvernement de l'Anjou, dont son fils l'avait investie. On peut ensuite citer ce feu d'artifice offert à Charles Louet, maire de la ville, par ses concitoyens le 30 mai 1630. Cette fois, il s'agit de l'attaque d'un fort édifié sur la rivière. Au témoignage de Louvet, il y eut plus de cinquante mille personnes pour voir le combat et le feu d'artifice qui suivit : « [...] fuzées et grenades qui ont esté faictz et tirez en l'air dudit fort, lequel fort paroissoit estre tout en feu, qui estoit chose belle à voir [...] et s'en sont tous ceux qui ont tout veu allez bien contents et ont fait de grandes louanges de ce qu'ilz ont veu... ». Cette dépense n'a cependant pas été

du goût de tout le monde, si l'on en juge par le billet trouvé le 6 juin à la porte Saint-Michel, près de l'hôtel de ville... : « Messieurs d'Angers, a quoy servent tant de réjouissances publiques, sur quoy fondées [...] ». Ces feux d'artifice « ont plustost présenté le naturel de leurs auteurs, jettant beaucoup de fumée et peu de clarté, faisant beaucoup de bruit et point d'effect, ny de fruit. [...] Telles gens se plaisent plus aux éclipses qu'aux raions du soleil, se sont des hyènes qui imitent la voix des bons cytoiens pour les dévorer, qui cherchent le bien publicq pour y trouver le particulier ». (1) Par l'historien-archiviste Richard Ravaleat, au cours de ses recherches sur la bourgeoisie angevine au XVI^e siècle. Dimanche prochain, la rubrique sera consacrée aux foires de la Saint-Martin à Angers. CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES Des plans totalement inédits

De nouveaux documents ont été mis en ligne tout récemment sur le site internet des Archives municipales. La série de plans - de quartiers, de voies, de bâtiments - s'est augmentée en 2017. Les fiches de description sont pour le moment succinctes, mais vous pouvez y retrouver de nombreux lieux et bâtiments : hôtel de ville, hôtel de Chemellier, école de médecine, cirque-théâtre, groupe scolaire Victor-Hugo, restaurant universitaire du jardin des Beaux-Arts, projets de rues dans le quartier La Fayette-Condorcet-Chanzy... Ces plans sont totalement inédits. L'un d'eux, de 1856, est une véritable découverte : il montre les changements à apporter au Champ de Mars, avec la construction d'un palais de justice et ceux à effectuer au Mail, avec l'aménagement d'un jardin à l'arrière de la fontaine qui venait juste d'être installée. C'est le premier projet de jardin à cet endroit. <http://archives.angers.fr>



PARU « Rouget le braco » réédité

Les éditions Marivole viennent de rééditer, dans la collection Terroir « Classiques », le livre de Ferdinand-Hervé-Bazin, « Rouget le braco ». Grand-père de l'écrivain Hervé Bazin (« Vipère au poing ») et beau-frère de René Bazin, l'auteur des « Noëlet », Ferdinand-Jacques Hervé est né en 1847 en Anjou, à Brain-sur-l'Authion. Après son mariage avec Marie-Claire Bazin, sœur aînée de l'académicien René Bazin, il ajoute à son patronyme celui de son épouse. Avocat au barreau d'Angers, il enseignera à partir de 1882 l'économie politique à l'Université catholique. Ferdinand Hervé-Bazin est également connu sous le nom de plume de « Charles Saint-Martin ». « Le Lieutenant Andermarh », son premier roman, aborde les moments dramatiques de la Commune de Paris en 1871. Il publie également ses feuilletons, de 1886 à 1889, dans son propre journal « Le Petit Angevin ». Décédé en 1889, l'écrivain est enterré au cimetière de l'Est à Angers. Dans « Rouget le braco », l'auteur conte l'histoire de Louis Rouget, braconnier de Daumeray et de Durtal. L'homme, qui a tenu tête à la



AVANT-APRÈS Quand les Banchais étaient un hameau



Le « village » des Banchais en 1963. Archives municipales Angers, collection Robert Brisset, 9 F1 750. A droite, photo CO - Laurent COMBET



À la limite de la ville, le « village » des Banchais formait un hameau de quelques maisons, déjà perdu en pleine campagne. Une « Boschittus villa », c'est-à-dire un domaine des bosquets, est attestée à la fin du X^e siècle, rappelant les bois se trouvant alors à l'est d'Angers. On aperçoit sur le cliché une croix, qui pouvait remonter au XV^e siècle. Toute une série de croix marquaient à Angers les limites de la banlieue, soit une lieue autour de la ville. Sa copie se trouve aujourd'hui un peu plus loin, derrière le Super U. Au fond à droite, une enseigne publicitaire « La Meuse » rappelle combien les cafés étaient autrefois répandus dans tous les quartiers, y compris dans les hameaux. Les maisons de droite remontaient au XVI^e siècle, sinon même au siècle précédent. Il faut en parler au passé car tout a été rasé entre début 2008 (partie droite sur la photo avant) et 2011 (maisons à gauche, photo avant).

ÇA S'EST PASSÉ LE 8 JUILLET 1965 La naissance de la Roseraie

C'est l'acte de naissance d'un nouveau quartier, celui de la Roseraie, dont le nom est emprunté au jardin de la Roseraie ouvert en 1949 avenue Maurice-Tardat. L'arrêté ministériel daté de ce jour, publié au Journal Officiel du 6 août, crée la « zone à urbaniser en priorité d'Angers-Sud ». Cette deuxième ZUP, après celle de Monplaisir (arrêtés de 1960 et 1962), doit être, après son achèvement, la première par sa superficie et le nombre de ses habitants. Alors que la ZUP Nord de Monplaisir est prévue sur 80 ha pour 2 650 logements, la ZUP Sud couvrira 155 ha et comptera 4 800 logements, pour une population de quelque 25 000 habitants. Les travaux commencent par la construction d'un collège d'enseignement secondaire, le CES Jean-Mermoz, en mars 1966. En décembre, c'est le lancement des travaux d'urbanisme en présence du ministre de l'Équipement Edgar Pisani, conseiller général de Maine-et-Loire et maire de Montreuil-Bellay.